

Réunion du Conseil Municipal

du 30 AVRIL 2014

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 25 avril 2014, s'est réuni en séance extra - ordinaire le 30 avril 2014 à 19 h, à la salle des fêtes, sous la présidence de M. Jean CRESPEL, Maire.

A/ Désignation du Secrétaire de séance

Je vous suggère de vous prononcer sur le choix d'un secrétaire de séance et vous propose la candidature de Madame Nicole VERGOTEN.

Y a t'il des observations ?

Mise au vote :

L'unanimité vote pour, soit 23 voix.

B/ Appel des Elus

Etaient présents : M. CRESPEL J., Mme GANTIEZ D., M. LOYER G., Mme VERGOTEN N., M. FRERE O., Mme BOURBOTTE N., M. SIX P., M MUCHEMBLED JL., Mme PLATTEURO F., M DECLUNDER B., Mme DELORY C., M DELVAL C., Mme DEFIVES S., M. CALAIS JF., Mme SIKOSEK V., MM DEVOS M., DENEL. M, Mmes MARECHAL C., PLATTEAU S., HUREZ F., M. QUEVA G.

Etaient excusées-représentées : Mmes CHERMEUX S. (représentée par Mme DELORY C.) ; MARIAGE J. (représentée par Mme PLATTEAU S.)

ORDRE DU JOUR

- 1/ Procès verbal de la séance du 6 avril 2014
- 2/ Désignation du nombre d'Adjoints et des Conseillers délégués
- 3/ Election des 6 Adjoints et nomination des 3 Conseillers délégués

Administration Municipale

1/ - Procès verbal de la séance du 6 avril 2014

Le procès verbal vous a été remis avec la convocation à la réunion de ce jour. Je vous demande si vous avez des observations à formuler sur ce procès verbal.

Mise au vote :

L'unanimité vote pour, soit 23 voix.

2/ Désignation du nombre d'Adjoints et des Conseillers délégués

Je vous propose compte tenu de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales de fixer le nombre d'Adjoints au maximum autorisé, soit 6.

Ce point avait été validé lors du Conseil Municipal du 6 avril 2014, sans faire l'objet d'un vote.

Je vous propose par conséquent, de reprendre une délibération dans les mêmes termes, assortie d'un vote en bonne et due forme.

Je précise que les adjoints sont élus au scrutin de liste et à la majorité absolue conformément à l'article L 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délégations des adjoints seront arrêtées par le Maire dans le cadre de l'article L 2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les conseillers municipaux disposent d'un délai qui doit être fixé par une délibération du conseil municipal pour déposer les listes d'adjoints.

Je propose de laisser un délai de 10 minutes pour les conseillers municipaux qui souhaiteraient se concerter.

Mise au vote :

L'unanimité vote pour, soit 23 voix.

3/ Election des 6 Adjoints et nomination des 3 Conseillers délégués

A la demande de Madame MARIAGE, les Adjoints avaient été élus un par un lors du Conseil Municipal du 6 avril 2014.

Or, l'élection des adjoints a été contestée devant le tribunal administratif de Lille par Monsieur Bruno FOUCART au motif que cette élection n'a pas été faite au scrutin de liste conformément à l'article L 2122.7.2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Afin de respecter à la lettre le code général des collectivités territoriales, je vous propose de procéder à une nouvelle élection des adjoints, cette fois ci au scrutin de liste.

Les conseillers municipaux sont invités à constituer des listes d'adjoints et à les déposer auprès du secrétaire de séance dans un délai de 10 minutes.

Sont candidats :

Liste menée par Madame GANTIEZ :

- Premier adjoint : Madame GANTIEZ
- Deuxième adjoint : Monsieur LOYER
- Troisième adjoint : Madame VERGOTEN
- Quatrième adjoint : Monsieur FRERE
- Cinquième adjoint : Madame BOURBOTTE
- Sixième adjoint : Monsieur SIX

Y a-t-il d'autres candidats ?

Des conseillers souhaitent-ils disposer du délai de 10 minutes ?




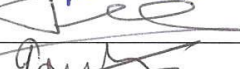


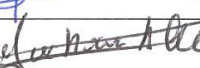
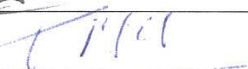
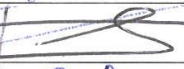





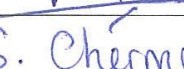







Le dépôt des candidatures étant clos, nous pouvons distribuer les bulletins et les enveloppes.

Nous pouvons passer au vote.

A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal est appelé à déposer son enveloppe dans l'urne et à signer la liste d'émargement.

**CONSEIL MUNICIPAL
ELECTION DES ADJOINTS**

30 AVRIL 2014

Nom Prénom	Votants	Abstentions
Jean CRESPEL		
Gérard LOYER		
Nicole VERGOTEN		
Olivier FRERE		
Dominique GANTIEZ		
Philippe SIX		
Nathalie BOURBOTTE		
Jean-Luc MUCHEMBLED		
Francine PLATTEEURO		
Bernard DECLUNDER		
Claire DELORY		
Claude DELVAL		
Sylvie DEFIVES		
Jean-François CALAIS		
Valérie SIKOSEK		
Matthieu DEVOS		
X Sylvie CHERMEUX	S. Chermieux	Pouvoir à Mme DELORY
Marc DENEL		
Jacqueline MARIAGE		
X Claudie MARECHAL		Pouvoir à Mme PLATTEAU
Sarah PLATTEAU		
Francine HUREZ		
Ganaël QUEVA		

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- Bulletins trouvés dans l'urne : 23
- Bulletins blancs ou nuls : 5
- Suffrages exprimés : 18

Ont obtenu :

Liste menée par Madame GANTIEZ :

18 voix pour et 5 blancs

➤ Désignation de 3 conseillers délégués :

- Monsieur MUCHEMBLED
- Madame PLATTEURO
- Madame DELORY

Monsieur le Maire donne la fonction des adjoints et des conseillers délégués.

1^{ère} Adjointe **Madame GANTIEZ Dominique**

Culture – Jeunesse – Maison des associations

2^{ème} Adjoint **Monsieur LOYER Gérard**

Gestion des Moyens et Finances

Communication – Animation – Fêtes et Cérémonies

3^{ème} Adjointe **Madame VERGOTEN Nicole**

Affaires Scolaires – Restauration Scolaire

Médecine Scolaire

Centre de loisirs

4^{ème} Adjoint **Monsieur FRERE Olivier**

Emploi – Solidarité – insertion

Formation Professionnelle

Affaires Sociales- Petite enfance

Personnes âgées –Salubrité

Hygiène publique

5^{ème} Adjointe **BOURBOTTE Nathalie**

Affaires Sportives

Entretien des terrains de sports

Petit entretien des locaux sportifs

6^{ème} Adjoint **SIX Philippe**

Patrimoine communal

Services techniques

Brigade verte- Environnement

Eclairage publique

Prise de fonction à l'installation du Conseil Municipale le 7 avril 2014

- Mr. MUCHEMBLED J Luc ➤ Suivi des travaux et entretien des espaces vert
- Mme PLATTEEURO Francine ➤ appui au CCAS
- Mme DELORY Claire ➤ Communications et publications

Ces créations ont pris effet au 7 avril 2014

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne sollicitant la parole, au titre des questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 19h40.

Le Secrétaire de Séance,

LE MAIRE,

N. VERGOTEN.

J. CRESPEL

Les Adjoint,

Les Conseillers Municipaux

Publié et affiché en Mairie d'Houplin-Ancoisne, le
(article L.2121.25 du Code des Collectivités Territoriales).